



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215900176-20240929-DE24119-DE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 29 septembre 2024
Convocation du : 20 septembre 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 30

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le vingt neuf septembre à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Arnaud MARIE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Philémon BRUNET, Hans LANDLER ont délégué respectivement pour les représenter, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Grégory PICKEU, Michel PLOUY, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SÉANCE : Benjamin TISON-BEERNAERT

DE24.119

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

088

Par délibération DE24.118 du 29 septembre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création de 10 postes d'Adjoints au Maire.

Je vous rappelle les dispositions de l'Article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Le vote a lieu au scrutin secret.

Il est fait appel à candidatures.

Pour la liste « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » :

Les candidatures sont :

- Laurent DERONNE
- Sylvie GUSTIN
- Arnaud MARIE
- Céline LEROUX
- Hugues QUESTE
- Catherine DE PARIS
- Jean-Louis MERTEN
- Martine COBBAERT
- Philippe CATTOIRE
- Martine DUBREU

Il n'est pas fait acte d'autres candidatures. Voici les résultats :

Votants	: 35
Blancs	: 8
Suffrages Exprimés	: 27
Majorité absolue	: 18

Liste « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » : 27 voix

Par conséquent, les candidats de la liste proposée par « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » sont proclamés élus adjoints au Maire dans l'ordre de la liste ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Benjamin TISON-BEERNAERT
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS
Maire